

## **Covid-19 et dividendes semblent faire bon ménage pour certains.**

Le président du Medef n'aura pas attendu l'allocution présidentielle du 13 avril annonçant le déconfinement pour le 11 mai, pour faire savoir aux Français qu'il fallait reprendre le travail le plus rapidement possible afin de relancer l'économie au plus vite.

Pour y arriver, il met sur la table la possibilité de revoir le temps de travail, des jours fériés, ainsi que les congés payés. Non content que les dernières ordonnances gouvernementales liées au Covid-19 (25 mars) aient déjà donné pas mal d'amplitude aux entreprises en augmentant le temps de travail et en ponctionnant le compte des salariés, le Medef en demande encore plus.

Il est vrai qu'il a eu un soutien de poids de la part du gouvernement par le biais de la secrétaire d'état au ministère de l'économie qui en a remis une couche en affirmant qu'il faut "*mettre les bouchées doubles en reprenant le travail plein pot*". Peu importe si les salariés dans les entreprises manquent de masques, gants, gel hydroalcoolique..., il faut coûte que coûte relancer l'économie.

### **Pour ces gouvernants, la santé des travailleurs n'est pas une priorité et semble passer au second plan.**

Nous assistons déjà depuis plusieurs jours, au forcing exercé notamment par les constructeurs automobiles, certains secteurs de la chimie n'étant pas en reste non plus, pour reprendre une activité au plus vite. Alors que nous ne cessons de dénombrer quotidiennement des centaines de morts, les industriels eux (les plus gros), préfèrent privilégier leurs marges et rattraper au plus vite les objectifs fixés en début d'année tout en continuant à distribuer des dividendes à leurs actionnaires.

Sur ce dernier point d'ailleurs, les mois d'avril et mai étant la période de redistribution des dividendes, la France étant championne d'Europe dans ce domaine, certaines entreprises ont déjà annoncé (à demi-mot se donnant ainsi bonne conscience), les sommes astronomiques qui seront versées : 786 millions d'euros pour l'Oréal, un peu plus d'un milliard pour PSA, près de deux milliards pour LVMH et son PDG Bernard Arnault (troisième homme le plus riche au monde en 2020) ... La liste est longue.



Pourtant, Bruno le Maire, ministre de l'économie et des finances, avait demandé aux grandes entreprises de "*faire preuve de la plus grande modération sur le versement des dividendes*", on voit le résultat.

Il avait également demandé et non exigé, que les aides allouées par l'état aux entreprises au titre du chômage partiel soient conditionnées par un "engagement" afin que ces dernières ne distribuent pas de dividendes et ce dans le cadre de l'effort national déployé dans la lutte contre l'épidémie.

Vœu pieux puisque les entreprises font comme si de rien n'était.

Exemple parmi tant d'autres : Laurent Burelle (PDG du groupe Plastic Omnium) et aussi président du SBF 120 (qui regroupe les 120 plus grosses entreprises Françaises), vient de s'octroyer 30 millions d'euros de dividendes alors que des milliers de salariés de son entreprise sont au chômage partiel et touchent 84% de leur salaire, le minimum légal.

Autre exemple : Chez Cooper Standard France (Caoutchouc), où le PDG du groupe propose qu'à la reprise imminente de l'activité dans les sites français, 20% des salaires de l'ensemble des salariés soient reportés à fin 2020 voire fin 2021 (conditionné en France à un Accord de Performance Collective). Non seulement ils subissent la crise sanitaire en étant au chômage partiel avec perte de salaire, mais maintenant on leur demande de travailler plus pour gagner moins !!!

### **La Fédéchimie déplore et condamne de tels agissements.**

Non contents de mettre en danger de mort leurs salariés, ces patrons, que nous qualifierons de voyous, n'ont en réalité qu'un but : se faire un maximum d'argent peu importe la manière.

### **En sortie de crise il faudra rendre des comptes.**

**C'est à ce moment-là que notre organisation syndicale  
aura tout son rôle à jouer.**